



Pere d'un enfant français en difficulté

Par **oujdidu33**, le **27/07/2011 à 03:37**

Bonjour,

je suis entré en France en 2008 avec visa long séjour vie privée et famille en tant que conjoint d'une française, j'ai eu mon premier titre de séjour temporaire mention "vie privée et familiale" et après 6 mois on a divorcé en 2009 puis après à la préfecture ils ont refusé le renouvellement de mon titre de séjour. depuis j'ai fait tous les recours possibles mais c'était toujours refusé et la préfecture m'avait envoyé un avis d'expulsion en juillet 2010. je suis resté même avec mon titre de séjour périmé jusqu'au mois de février 2011 où j'ai eu un contrôle de papier pour lequel ils m'ont envoyé au centre de rétention de Toulouse. après 15 jours j'ai été libéré à cause d'une tentative de suicide. maintenant je suis père d'une petite fille qui est née en France en juin 2011 (j'ai fait la reconnaissance mais elle porte le nom de sa mère). qu'est-ce que je dois faire maintenant pour la demande de titre de séjour ??

Par **vetivere**, le **02/08/2011 à 10:20**

Ma sœur est dans le même cas que vous pouvez-vous nous donner votre adresse mail pour contact perso merci

Par **vetivere**, le **02/08/2011 à 10:21**

Ma sœur est dans le même cas que vous pouvez-vous nous donner votre adresse mail pour contact perso merci

Par **oujdidu33**, le **11/08/2011** à **22:32**

jalil.eloujdi@hotmail.fr c'est mon adresse mail